



EDITORIAL

En cette nouvelle rentrée, la Maison de l'Europe des Yvelines est heureuse de vous présenter la cinquième édition de votre lettre d'information trimestrielle.

Elle vous fait part des événements du trimestre dernier et vous expose l'agenda du trimestre en cours.

Elle vous invite à participer aux manifestations locales de rentrée et aux conférences-débats qu'elle organise dans divers domaines.

Elle vous propose également de réfléchir sur le Traité modificatif, au cœur du débat européen, et sur les métiers liés à l'Europe.

Bonne lecture à tous.

Christine Colleville
Chargée de mission

La Maison de l'Europe des Yvelines

Président: Pierre Lequiller
Vice Pdt: Patrick Bonnin
Vice Pdt: Xavier Mersch
Secrétaire Générale:
Regina Lecointe
NewsLetter: C.Colleville &
A.Mares

CE TRIMESTRE :

La Maison de l'Europe des Yvelines vous présente :

- Le Forum des associations à Chatou, le 9 septembre 2007
- « *L'Europe vue depuis les Yvelines* » : 8^{ème} débat « Recherche dans les TIC »
- « *L'Europe vue depuis les Yvelines* » : 9^{ème} débat à Saint Germain en Laye le 27-09-07
« *L'Europe : recherche & innovation dans l'automobile et l'aéronautique* »
- Le projet « Les métiers liés à l'Europe »
- Le Traité modificatif, au cœur du débat européen



Regina Lecointe,
Secrétaire Générale de la Maison de l'Europe des Yvelines

C'est sur un petit air de mélancolie que nous terminerons notre cycle de conférences-débats « *L'Europe vue depuis les Yvelines* » le 27 septembre prochain avec un dernier débat à Saint Germain en Laye, mais d'autres projets nous attendent déjà, dont certains seront réalisés avec de nouveaux partenaires rencontrés en sillonnant les Yvelines.

Les deux grands chantiers de cette nouvelle saison seront :

- Le Parlement Franco Germano Polonais des Jeunes promu depuis sa dernière session au rang régional. Il siègera pour la première fois à Postdam, capitale du Land de Brandebourg (RFA) fin janvier 2008
- Un nouveau projet de mobilité sur deux ans dans le cadre du programme LEONARDO, que nous allons bâtir en partenariats avec les Missions Locales.

Et enfin, deux événements majeurs marqueront l'année 2008 et nous occuperont fortement :

- Les 50 ans du Parlement Européen
- La Présidence française de l'Union Européenne à partir du 1^{er} juillet 2008.

De nombreuses occasions de vous retrouver dans de multiples manifestations, dont nous ne manquerons pas de vous communiquer le calendrier.

Je vous souhaite une bonne rentrée et me réjouis de vous retrouver à notre conférence-débat du 27 septembre à Saint Germain en Laye.

Forum des associations à Chatou :

le 9 septembre



Le stand de l'association a, une nouvelle fois, accueilli de nombreux Catoviens et Franciliens, curieux de découvrir l'étendue des activités de la Maison de l'Europe des Yvelines.



Ouverte à tous, l'association propose, entre autres, les « Cafés Europe », environ toutes les trois semaines. Elle vous attend le 29 septembre 2007, à 10 heures dans ses locaux pour débattre sur *l'Ukraine, entre l'Europe et la Russie*, en présence de Pierre-Yves Divisia, consultant expatrié durant quatre années en Ukraine, puis en Russie.

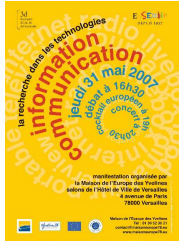
Relais d'informations dans la région parisienne, l'association se veut ouverte sur l'actualité européenne. Elle bénéficie d'un large réseau et son objectif est que chacun trouve les renseignements dont il a besoin.



31 mai 2007

Versailles

Débat
Cocktail Concert



avec le soutien de la
Commission
européenne



Débats, Dialogue, Démocratie (Les 3D) L'Europe vue depuis les Yvelines

Dans la perspective du développement de l'emploi

La Recherche en Europe et les T.I.C (Technologies de l'Information et de la Communication)

Pour aborder ce 8^{ème} débat, la Maison de l'Europe des Yvelines avait fait appel aux intervenants suivants :

- **Laurence de Richemont**, Chef de la Représentation Adjoint de la CE à Paris
- **Stéphane Buffetaut**, membre du Conseil Economique et Social Européen présente les avancées du projet européen GALILEO
- **Denis Decloquement**, directeur des relations France Telecom avec les collectivités locales Ile de France, présente les technologies liées au réseau haut débit
- **Dominique Begis**, directeur-adjoint à l'INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique)
- **Marie-Noële Sicard**, professeur en communication à l'université de Saint Quentin en Yvelines

Après un bref exposé de chacun des intervenants et des échanges fructueux avec l'assemblée présente, dont des lycéens motivés par le sujet débattu, un vote a eu lieu en fin de séance.

A l'issue du débat, les propositions recueillies auprès du public sont :

- Développer les nouvelles technologies pour compenser la pénurie en pétrole
- Protéger les citoyens européens sur les contenus des informations circulant via internet
- Simplifier la visibilité des programmes européens aux yeux des citoyens européens

RAPPEL du
contexte



La Maison de
l'Europe des Yvelines
a organisé un cycle de
neuf débats

avec le soutien de la
Commission
européenne



Débats, Dialogue, Démocratie (Les 3D) L'Europe vue depuis les Yvelines

Dans la perspective du développement de l'emploi

Dans le cadre de l'appel à propositions « Débats sur l'Europe » publié par la Représentation de la Commission européenne en France, la Maison de l'Europe des Yvelines (MdEY) propose son dernier débat, clôturant ainsi le volet « recherche&développement » .

Le but recherché est d'informer le grand public sur l'impact de l'Union Européenne dans notre pays et notre département au quotidien. Ainsi, le débat vise à :

- Faire s'exprimer le grand public sur ce qu'il pense de la situation actuelle, ce qu'il souhaite que l'Union européenne fasse et ne fasse pas ;
- Faire dialoguer le grand public avec des personnalités européennes et des personnalités politiques locales, régionales et nationales afin d'arriver à une meilleure compréhension mutuelle ;
- Impliquer les jeunes des lycées et collèges dans une réflexion européenne ;
- Cerner, à l'issue des débats les limites de ce que l'Europe peut apporter ;
- Produire à la fin de chaque grand débat une proposition concrète, ayant le soutien d'une forte majorité des participants, à soumettre aux instances dirigeantes françaises et européennes. A cet effet un vote est organisé lors de chaque grand débat.

Le dossier complet sera consultable sur notre site internet et à notre bureau pour la fin de l'année. Il présentera les neuf débats, que la Maison de l'Europe des Yvelines a organisés avec le soutien de la Représentation de la Commission Européenne à Paris.



27 septembre
2007

la Mairie de
Saint Germain en Laye



accueille le 9^{ème}
débat de la



avec le soutien de la
Commission
européenne



Débats, Dialogue, Démocratie (Les 3D)
L'Europe vue depuis les Yvelines
Dans la perspective du développement de l'emploi
L'Europe : recherche et innovation dans l'automobile et l'aéronautique

3d
démocratie
dialogue
& débat
Commission
Européenne

**l'europe:
recherche et
innovation dans
l'automobile et
l'aéronautique**

conférence - débat
jeudi 27 septembre 2007 à 18h

invitation

Salle multimédia
Hôtel de Ville
16 rue de Pontoise
Saint-Germain-en-Laye

organisée avec la
Maison de l'Europe des Yvelines
Tél : 00 33 (0)1 39 52 36 21
contact@maison europe78.eu
www.maisoneurope78.eu

Logo of the Mairie de Saint Germain en Laye, Logo of the European Union, and Logo of the Commission Européenne.

La Maison de l'Europe des Yvelines

et Monsieur le Président, Pierre Lequiller

avec le soutien de la ville de
Saint-Germain-en-Laye et de

M. le Maire, Emmanuel Lamy

organisent ce débat afin de :

- Montrer l'importance de cette recherche et son impact sur l'emploi et l'environnement
- Faire découvrir aux Franciliens la présence de l'Europe dans leur région en matière de recherche
- Faire participer les jeunes à un débat sur des questions européennes

INTERVENANTS

Patrick PALUS, chargé d'affaires projets d'EUREKA France, réseau intergouvernemental européen

Jacques LACAMBRE, Président du pôle de compétitivité MOV'EO

Jo PRIEUR, Direction des Affaires Internationales ONERA (Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales)

Jean-Claude Vannier, responsable des filiales, des participations et de la politique de sous-traitance chez ASTRIUM, filiale d'EADS

Gérard COQUERY, Directeur de laboratoire des technologies nouvelles à l'Institut National de Recherche sur les Transports et leur sécurité (INRETS)

Dr. Hermann MEYER, Directeur du bureau de représentation du groupe Volkswagen à Bruxelles

Serge GREGORY, chargé de missions relations internationales du groupe Peugeot PSA

Débat soutenu par la Commission Européenne

RSVP au 00 33 (1) 39.52.36.21 ou contact@maison europe78.eu

La Maison de l'Europe des Yvelines a pu, grâce au soutien financier de la Représentation de la Commission Européenne à Paris, rencontrer de nombreux Franciliens lors des neuf conférences-débats, et remplir ainsi son rôle de « démultiplicateur », en informant les citoyens des différents programmes européens, en instaurant un dialogue entre eux et les intervenants, qui se sont montrés toujours très disponibles. Nous tenons à les remercier ainsi que toutes les municipalités qui ont accueilli les rencontres de la Maison de l'Europe.

La Maison de
l'Europe des
Yvelines

Nouveau projet

Les métiers liés à
l'Europe



Les métiers liés à l'Europe

nouveau projet

La Maison de l'Europe des Yvelines lance un nouveau projet d'information relatif aux métiers liés à l'Europe.

Motivé par le constat d'une méconnaissance des opportunités qu'offre l'Europe en terme d'emploi, le projet s'inscrit dans la continuité des activités de la MdEY en faveur de l'ouverture linguistique, culturelle et professionnelle vers l'Europe (le colloque du 14 mars 2006 *L'Europe, une chance pour trouver un emploi* et la mobilité professionnelle de cinq jeunes en Europe d'octobre 2006 à janvier 2007). Il s'adressera principalement aux élèves et aux étudiants, afin de les aider dans leurs choix professionnels, aux jeunes diplômés en recherche d'un premier emploi et à tous ceux envisageant une carrière 'européenne' au niveau national ou européen.

Pour offrir des informations concrètes et pragmatiques, ce projet fera le point sur les principaux métiers 'de l'Europe', les missions de chaque métier, les critères d'accès (formation minimale requise, expérience, connaissances spécifiques et les concours de la fonction publique) ainsi que sur les endroits où l'on peut les exercer. Il s'articulera autour de trois volets :

- les métiers de la fonction publique communautaire (niveau européen)
- les métiers de l'Europe pouvant être exercés dans la fonction publique nationale et le secteur péri et para-public (niveau national français) et
- les métiers du secteur privé et associatif

Notre prochaine newsletter (décembre 2007) vous donnera un aperçu global de ces trois volets. Le dossier complet sera consultable à notre bureau aux heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

La Maison de l'Europe des Yvelines
37 bis avenue du Maréchal Foch - 78400 Chatou
01-39-52-36-21 / Horaires d'ouverture 15h - 18h du lundi au vendredi
contact@maison europe78.eu / www.maisoneurope78.eu



Le Traité constitutionnel en quelques dates

Décembre 2000 : La *Déclaration sur l'avenir de l'Union* annexée au Traité de Nice prévoit une réforme des traités. Elle porte sur quatre thèmes principaux :

1. la répartition des compétences entre l'UE et les Etats membres
2. la simplification des instruments de l'Union
3. le rôle des parlements nationaux
4. le statut de la Charte des droits fondamentaux

Décembre 2001 : le Conseil européen de Laeken charge une *Convention sur l'avenir de l'Union* de réfléchir à la réforme des institutions

Février 2002 : commencent les travaux de la *Convention sur l'avenir de l'Union*

Juillet 2003 : s'achèvent les travaux de la *Convention* et est adopté un *Projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe*

18 juin 2004 : adoption de la version finale du *Traité constitutionnel* par les dirigeants politiques européens

29 octobre 2004 : signature, à Rome, du *Traité constitutionnel* par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union. A compter de cette date, les Etats membres ont deux ans pour ratifier le texte

Juin 2005 : le *Conseil européen* décide d'ouvrir une période de réflexion sur l'avenir de l'Europe suite au rejet du *Traité constitutionnel* par la France (le 29 mai 2005) et les Pays-Bas (le 1^{er} juin 2005). Il a également convenu que le processus de ratification puisse continuer pendant cette phase

Juin 2007 : le *Conseil européen* décide de convoquer une conférence intergouvernementale (CIG) pour finaliser la rédaction d'un traité modifiant le *Traité constitutionnel*

23 juillet 2007 : ouverture officielle de la CIG ; ses travaux, réalisés sous le contrôle du Conseil européen, devrait être finalisés en octobre

18-19 octobre 2007 : *Conseil européen informel de Lisbonne* - date prévue pour obtenir un accord sur le *Traité réformateur*

13-14 décembre 2007 : signature du nouveau *Traité* lors du *Conseil européen*

1^{er} semestre 2008 : ratification par les 27 Etats membres

1^{er} janvier 2009 : entrée en vigueur du *Traité modificatif*

Le « Traité modificatif » au cœur du débat européen

Mettant fin à une période de deux ans d'incertitude, le *Conseil européen de Bruxelles* de juin dernier a trouvé un accord sur la réforme des traités de l'Union européenne. Ses grandes lignes figurent dans le *Projet de mandat pour la Conférence intergouvernementale* (CIG) et servent de base aux travaux de celle-ci en vue de la rédaction du traité modificatif.

Moins ambitieux que le texte proposé par la CIG de 2004, le nouveau traité n'aura pas un caractère constitutionnel. Il introduira seulement des modifications dans les traités sur l'Union européenne et celui instituant la Communauté européenne (qui devient traité sur le fonctionnement de l'Union) sans abroger tous les traités existants pour les remplacer par un texte unique. De même, certaines dispositions considérées trop « supranationales » seront abandonnées : la référence aux symboles européens, l'article sur la primauté du droit communautaire, la nouvelle terminologie pour la législation européenne ainsi que celle de « ministre des affaires étrangères » de l'UE.

Toutefois, la plupart des changements institutionnels décidés en 2004 se retrouveront dans le *Traité modificatif* :

- le Conseil européen deviendra institution et bénéficiera d'une présidence stable qui remplacera les présidences tournantes actuelles. Elu pour une période renouvelable de deux ans et demi, le président aura la charge de la préparation et de l'animation des Conseils européens et représentera l'Union sur la scène internationale ;

- l'application du vote à la majorité qualifiée à la coopération judiciaire en matière pénale et à la coopération policière ;

- la mise en place d'un « haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité » pour donner une seule voix à l'UE en matière de politique étrangère. Il regroupera les fonctions de l'actuel haut représentant pour la PESC et du commissaire européen aux Relations extérieures ;

- la règle de vote à la double majorité : un texte sera adopté par le Conseil s'il réunit le soutien d'au moins 55% des Etats membres et 65% de la population de l'Union. Elle sera introduite progressivement à partir de 2014 ;

- la mention de la Charte des Droits fondamentaux dans le texte du *Traité modificatif* sans y être intégrée. La valeur contraignante de la Charte ne s'appliquera pas au Royaume-Uni ;

- un rôle accru des parlements nationaux ;

- la possibilité, pour un Etat membre, de se retirer de l'Union.

En dépit des nombreuses critiques, le *Traité modificatif* contient des avancées importantes pour le fonctionnement futur de l'UE. Reste plus qu'à se donner les moyens pour pouvoir les faire vivre et la présidence française de l'Union (deuxième semestre 2008) pourrait jouer un rôle déterminant en ce sens.

Pour plus d'informations :

- Dossier relatif au *Traité modificatif* sur <http://www.touteleurope.fr>
- Rubrique « Avenir de l'Europe » sur <http://www.euractiv.fr>

Retrouvez toutes les informations sur notre site : www.maisoneurope78.eu

En octobre :

- préparation du Parlement Franco Germano Polonais des Jeunes (6^{ème} session)
- préparation du 50^{ème} anniversaire du Parlement Européen

ADRESSES UTILES

Commission Européenne : <http://ec.europa.eu>
Parlement Européen (PE) : <http://www.europarl.eu.int>
50^{ème} anniversaire du PE : <http://europarl.europa.eu/tenders/invitations.htm>

Fédération Française des Maisons de l'Europe : www.maisondeleurope.org
Association Jean Monnet : www.jean-monnet.net
Tout savoir sur l'UE : www.touteleurope.fr



La Maison de l'Europe des Yvelines
37 bis avenue du Maréchal Foch - 78400 Chatou
01-39-52-36-21 / Horaires d'ouverture 15h - 18h du lundi au vendredi
contact@maisoneurope78.eu / www.maisoneurope78.eu

